

COUME

Informations
Municipales
Décembre 2022



Sommaire

Le mot du Maire
Séances du conseil

La mairie
Mémoire

COM COM

Les écoles et le péri
La vie communale

Le coin info

Etat civil

La vie associative

Infos pratiques



Le mot du Maire



C'est une année presque normale que nous venons de passer sur le plan du fonctionnement des services de la commune. Plusieurs chantiers municipaux préparés pendant la pandémie ont enfin démarré. La reprise des activités associatives, également très attendue, ne s'est pas fait prier.

L'épisode sanitaire laisse néanmoins des séquelles et les règles non écrites du vivre ensemble peinent à s'imposer dans la relation aux autres ou dans la conduite citoyenne. Il faudra

encore du temps pour retrouver les habitudes et les usages en co-responsabilité qui caractérisent la vie dans nos villages.

Profitant des opportunités offertes par les plans de relance de l'Etat, de la Région et du Département, la commune s'est engagée dans plusieurs programmes ambitieux : la restructuration de l'immeuble mairie/atelier municipal qui attendait son tour depuis 40 ans et la replantation de quatre hectares en essences climatiquement résistantes en forêt communale.

Le service urbanisme a été très sollicité tout au long de l'année; la révision de la carte communale a permis à plusieurs projets immobiliers de se concrétiser. Pour compléter l'offre d'accueil, les études sont en cours en vue de la réalisation à l'horizon 2024 d'un lotissement respectueux de l'environnement en cœur de village. La vacance d'immeuble dans la commune est à son niveau le plus bas à l'exception de quelques verrues « historiques ». Nous accueillons avec plaisir les familles récemment installées à Coume. Nous nous réjouissons tout autant de la persistance depuis plusieurs années d'une dynamique démographique qui sécurise nos écoles

Nous retiendrons aussi de 2022 que ce fut l'année de l'éruption dans notre quotidien des phénomènes liés au changement climatique et à l'insécurité énergétique. Nos investissements futurs porteront prioritairement sur l'amélioration thermique des bâtiments et sur la maîtrise de nos consommations. Le projet innovant d'installation d'une centrale de production photovoltaïque sur la toiture du vestiaire ayant vocation à satisfaire l'autoconsommation des équipements communaux devrait voir le jour prochainement.

Alors que le climat général prête à la défiance et au repli, le cadre communal continue de cultiver le terreau de la citoyenneté, à encourager l'engagement et la solidarité. C'est par la proximité que nous reconstruirons la confiance.

Je vous souhaite une belle et très joyeuse année 2023

Jean-Michel BRUN
Maire de COUME

L'organisation de la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2023 dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Du côté du conseil

Séance du 2 mars 2022

Le point majeur de cette première séance porte sur l'adoption des comptes de l'année 2021. Le résultat global affiche un excédent de 256 000€ provenant pour 199 027€ du résultat de fonctionnement et pour 56 973€ de l'excédent d'investissement. Une partie de ce résultat sera affectée à l'autofinancement des opérations programmées au budget de l'année 2022. Le maire informe le conseil des difficultés rencontrées dans la procédure d'attribution des marchés pour la restructuration du bâtiment mairie/atelier municipal (4 lots de travaux étant non attribués à l'issue de la 2^{ème} consultation). La date de démarrage des travaux est cependant fixée au 25 mars. Le déménagement des services de la mairie et l'installation provisoire dans la salle socio-culturelle sont prévus le 2 avril. La mairie rencontre les mêmes difficultés pour le lancement du programme de replantation en forêt communale : seul le lot « clôture grillagée » a trouvé preneur, à savoir l'ONF, pour un montant de 14 051€/ht. Il est proposé au conseil de reconsulter les entreprises sur la base d'un lot unique regroupant les prestations gyrobroyage de la parcelle, fourniture et mise en œuvre de plants. Plusieurs décisions se rapportant au personnel communal sont prises : l'adhésion de la commune au Comité Social Territorial créé à l'échelle de la Communauté de communes, la mise à jour du tableau des effectifs de la commune suite à la transformation en emploi de rédacteur contractuel du poste occupé par la secrétaire de mairie. Le maire informe le conseil de la nomination de Mme Marie-Léa Lallemand au poste d'adjoint technique en



charge de l'entretien de l'école primaire à compter du 1^{er} février. Le conseil décide de s'engager dans la mobilisation pour l'accueil de ressortissants ukrainiens en recueillant les propositions d'hébergement des habitants et en mettant à disposition un logement communal. Le maire informe le conseil de l'étude en cours avec la société BOREAS en vue de la couverture en panneau photovoltaïque de la toiture du vestiaire aux fins de réduire la charge énergétique des bâtiments de la commune. Deux plateformes dédiées aux futures bornes de tri sélectif seront réalisées rue de la forêt et rue de la colline.

Séance du 8 avril 2022

C'est un budget « historique » qui est présenté au conseil avec une section de fonctionnement à 523 010€ et une section d'investissement à 1 040 090€ dans laquelle l'opération mairie/atelier municipal accapare plus de 80%. Les consultations terminées, l'opération se monte à 860 811€ ; les subventions (Etat, Région et Département) couvrent 60% de la dépense. Un emprunt de 250 000€ sur 15 ans est souscrit auprès du Crédit Mutuel au taux de 0,75%. Le maire informe le conseil de la nécessité de renforcer le réseau rue du Petit Pont en vue de favoriser la constructibilité du secteur et approuve le devis de 20 885€ établi par la CCHPB comportant la partie extension à la charge du constructeur. M. Grégory HARTARD est désigné en qualité de correspondant défense pour la commune.



Du côté du conseil

Séance du 30 juin 2022

Le maire indique au conseil que la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines doit désormais être déclinée dans un document synthétique dit « lignes directrices de gestion ». De même, la loi du 6 août 2019 relative au temps de travail exige une décision fixant le protocole relatif à l'organisation du temps de travail au sein des services. En application de la réforme des règles de publicité des actes pris par la collectivité, le conseil opte pour la publicité par voie d'affichage et rappelle qu'ils sont également consultables sur le site internet de la commune. Le conseil fixe à 800€ l'are le prix d'acquisition des terrains privés (environ 30 ares) nécessaires au projet de lotissement. Le maire informe le conseil du projet de développement éolien sur le territoire de la commune d'Otonville, lequel porte sur l'implantation de cinq aérogénérateurs en limite du ban de COUME. Trois jeunes du village sont recrutés dans le cadre des "Jobs d'été".



Séance du 1^{er} août 2022

Le conseil est réuni en urgence au cœur de l'été pour ajuster le tableau des emplois au regard de la vacance de deux emplois communaux à la rentrée et autoriser le maire à procéder aux recrutements. Il est également question du dispositif de la cantine à 1€ qui pourrait être proposé à la rentrée pour les familles qui fréquentent le périscolaire de Coume. Le conseil décide l'acquisition d'un nouveau système d'arrosage pour le terrain de foot au prix de 1470€/ht ; une participation financière sera versée par le FC Coume. Le devis Enedis pour l'extension du réseau électrique rue du Petit Pont comporte une part communale de 3131€/ttc. Les futurs constructeurs dans ce secteur seront mis à contribution à hauteur de 1043,76€/ttc.



Du côté du conseil

Séance du 3 octobre 2022

Le conseil désigne M. Raymond Dechoux, 1^{er} adjoint, comme correspondant incendie et secours pour la commune. La participation des communes dont les enfants ont fréquenté les écoles de COUME au cours de l'année scolaire écoulée est fixée à 1300€/enfant scolarisé en maternelle et 600€/enfant scolarisé au primaire. La commune décide d'actualiser son environnement informatique et décide de souscrire à l'offre de la société JVS-Mairistem pour 5184€/an pendant 3 ans. Le volume de bois proposé à l'affouage en 2023 est en forte baisse avec 3137€ estimés en recettes pour 1837€ en dépenses ; la commune maintient le prix de 12€/stère pour les habitants de Coume. L'opération de replantation en forêt a démarré



avec la 1^{ère} phase portant sur le débroussaillage de la parcelle et la pose de la clôture grillagée. Le lot gyrobroyage, fourniture et mise en œuvre de plants a été alloué à la société Naudet pour un montant de 30665€/ht. Le conseil décide d'instaurer à la date du 1^{er} octobre le dispositif cantine à 1€ et arrête le nouveau barème de participation des familles sur la base du quotient familial. Une convention de partenariat est signée avec la CCHPB qui assure la liaison avec les services de l'Etat. Le tarif des fermages pour 2022 est actua-



lisé à +3,55%. Le bureau d'étude Thalgott a rendu son estimation financière de l'opération lotissement, laquelle s'élève à 420 000€/ht. L'offre d'honoraires de la maîtrise d'œuvre est approuvée pour 35700€/ht (8,5%) ainsi que la mission de constitution du permis d'aménager pour 2500€/ht. Le bureau GERA est chargé de la constitution du dossier de déclaration Loi sur l'eau pour 2810€/ht. Le maire rappelle l'obligation pour les communes de participer en qualité d'employeur à la couverture du risque santé de son personnel, le conseil arrête cette participation à 15€ sur la fraction de cotisation jusqu'à 60€ et à 2,50€ par tranche de 10€ au-delà. Le maire

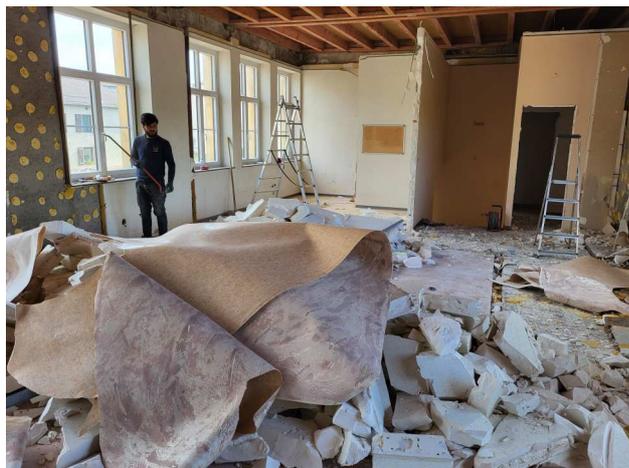


informe les élus de la démission au 31 août de Mme Muriel Berviller de ses fonctions de conseillère municipale et de son recrutement en qualité d'animatrice périscolaire et d'agent technique en charge des espaces fleuris de la commune. Mme Solenn Mertz est engagée le 1^{er} octobre sur le poste d'agent technique pour l'entretien de la salle des fêtes et de la mairie. Les événements climatiques et la crise énergétique sont évoqués avec plusieurs propositions : limiter l'éclairage public nocturne à un lampadaire sur deux, poursuivre le programme de rénovation des fenêtres des écoles et logements communaux, lancer une étude sur le chauffage de la salle des fêtes.

Du côté du conseil

Séance du 23 novembre 2023

Les travaux à la mairie avancent à rythme soutenu. Un certain nombre d'ajustement sont apportés aux marchés en cours pour un montant supplémentaire de 18700€/ht. Le conseil décide de la création d'un budget annexe pour le futur lotissement et inscrit des crédits à hauteur de 44 000€ pour les études et acquisitions de terrains. Les travaux d'investissement forestiers pour 2023 sont arrêtés à 6952€/ht. Les subventions aux associations sont adoptées : 2400€



pour le FC Coume et 700€ pour l'amicale des Sapeurs-pompier. Le conseil décide de s'engager pour les prochains budgets sur des programmes d'amélioration thermique et d'économie d'énergie. Un dossier de subvention sera déposé pour le changement des fenêtres de l'école primaire estimé à 50 407€/ht ; une étude sur le chauffage de la salle des fêtes est confiée au bureau d'études Tech'Fluides pour 3500€/ht. Les loyers des logements communaux sont actualisés à + 3.5% au 1^{er} janvier 2023.

Depuis le mois de mars, les entreprises se succèdent sur le chantier de la nouvelle mairie sous le contrôle de Carine et Laura Kaczmarek, architectes, et des élus. Le projet devra satisfaire aux normes en matière d'accessibilité, de performances thermiques et de fonctionnalité. Un atelier municipal est intégré dans la nouvelle aile qui comporte vestiaires, douches/sanitaires et espace cuisine à partager avec les sapeurs-pompier. Principales nouveautés s'agissant de la mairie : la création d'un espace d'accueil pour le public, la mise en service d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite, l'ajout d'un bureau pour les adjoints. Une nouvelle salle



communale de 50m² occupe la partie extension pour les réunions du conseil et les cérémonies civiles; cet espace sera également proposé aux associations pour la tenue de leurs réunions ou activités.

Nous avons hâte de vous faire découvrir cette réalisation au printemps prochain.



La Mairie de Coume

La mairie, une histoire d'eau



La construction de l'actuelle mairie date de 1847. Son origine est principalement liée à la problématique de l'eau. Avant la révolution française de 1789, la commune disposait de 4 fontaines :

- la plus ancienne se trouvait sur la place devant le Château, peu commode et mal entretenue, le surplus d'eau n'était pas canalisé et s'écoulait dans la rue.
- Deux fontaines avaient été aménagées dans le haut et le milieu de Kahlousen, simples fontaines dotées d'auges en bois.
- la dernière et la plus récente se situait vers la rue Basse. Cet aménagement comprenait une fontaine, un lavoir non couvert et un gayoir (petit bassin peu profond destiné aux chevaux).

En 1845, le Préfet de la Moselle autorise la commune à acheter un jardin appartenant à Nicolas DORY pour la somme de 1850 frs dans le but d'y installer une fontaine et un lavoir couvert.

C'est l'origine de la mairie.

Puis, le 28 février 1846, le Préfet autorise également la commune à construire une salle communale et une petite pièce au dessus du lavoir couvert. Le lavoir, appelé « boren » occupait l'espace actuellement destiné aux sapeurs-pompiers. L'eau devait provenir d'une source située dans la « peadsbach ». C'est cette source qui alimente toujours les 2 fontaines devant la mairie. La grande salle située à l'étage, était accessible par un escalier extérieur. Cette salle fait office de mairie et de lieu de réunion du conseil municipal. Mais son accès était peu commode et la mairie a été déplacée dans l'école de garçons. Après guerre, on y donnait des pièces de théâtre, les acteurs se changeaient dans la petite pièce.

L'installation du réseau d'eau potable dans la commune a mis un terme au lavoir, les femmes ne s'y rendaient plus pour laver le linge. Le lavoir a été transformé pour permettre au corps des sapeurs-pompiers d'y installer leur matériel. Une réserve d'incendie est venue compléter l'ensemble, elle a fait également office de bassin pour laver les chevaux. Communément appelée « la schemme », elle s'est transformée en piscine dans les années 1970 pour la plus grande joie des enfants du village.

L'escalier d'accès a été enlevé à cette époque. A l'origine, sa partie inférieure était fermée par un mur doté d'une porte. Cet espace sombre et exigü a servi de « prison », on y enfermait les ivrognes qui perturbaient la quiétude du village.

La grande salle à l'étage est devenue le lieu de vie d'un personnage singulier. Henri Angonin, surnommé « le mouawolff » (la taupe) y a séjourné pendant la période où il a travaillé pour le compte de la commune en qualité de bûcheron. .

Le bâtiment s'est vu adjoindre, dans les années 1960, un local équipé de casiers congélateurs à l'usage des habitants qui n'en disposaient pas chez eux. Enfin en 1981, le maire Gérard Géronimus a fait entreprendre d'importants travaux de rénovation du bâtiment. Le 1^{er} juin 1982, la mairie était installée dans des locaux neufs.

Quarante ans plus tard, un nouveau projet voit le jour...



Gayoir du bas du village

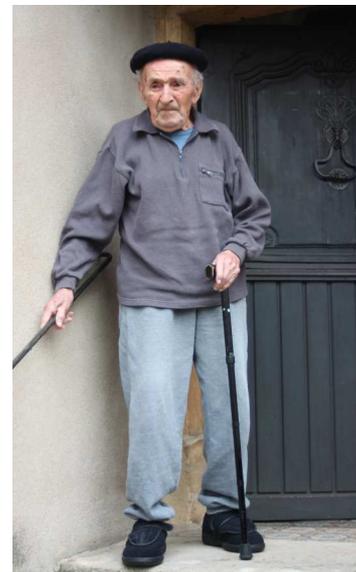
Mémoires de « Malgré nous »

Après « Moselle déracinée » et le rappel historique de l'exil des mosellans en 1939/1940, le Département de la Moselle poursuit le travail mémoriel et se penche sur la période 1941-1945 en organisant de nombreux événements relatant cette partie de notre histoire. L'occasion pour nous de rappeler l'expérience vécue par deux habitants bien connus de notre village : Jean Marie KOTTMANN décédé en 2016 et Clément DOUILLY, notre doyen, qui vient de célébrer son 100^{ème} anniversaire.

Clément DOUILLY :

Il est le 1^{er} doyen de la commune à souffler 100 bougies et pourtant l'histoire de cet homme ne lui offrait pas réellement cette perspective. Nous l'avions relatée dans l'édition 2013 de notre bulletin.

Clément Douilly a 17ans lorsque sa famille se retrouve à Verrières au milieu des réfugiés coumois. Puis vient le temps de l'armistice, de l'occupation allemande. Clément termine ses études à Metz peu de temps avant d'exécuter le service du travail obligatoire en octobre 1942. Après trois mois de classe, le voici incorporé dans l'armée allemande et une 1^{ère} affectation en Tchécoslovaquie. Mais déjà, il faut prendre, via la Roumanie, la direction de la base navale de Novorossysk au bord de la Mer Noire où de violents combats opposent russes et allemands suite à la chute de Stalingrad. Malade, il est rapatrié vers un hôpital du Palatinat. Il profite d'une permission à Coume pour organiser son évasion alors qu'il se trouve à Colmar dans l'attente d'une réaffectation. Son évasion le 24 décembre 1943 coûtera 9 mois d'incarcération à son père. Clément vivra caché dans la région de Metz jusqu'en novembre 1944 et l'arrivée des américains. **Toute la population souhaite un très joyeux anniversaire à son 1^{er} centenaire .**



Jean-Marie KOTTMANN :

Jean-Marie KOTTMANN a 18 ans lorsqu'il est incorporé pour une durée de 2 mois dans le service obligatoire du travail (Reichsarbietdienst), obligatoire et qui a pour finalité de former la jeunesse dans l'esprit du national socialisme.

Le 17 août 1943, il est incorporé dans la Wehrmacht et affecté, en qualité de conducteur de poids lourd, à la marine de guerre « kriegsmarine » à PILLAU, ville portuaire russe située dans la partie nord de la presqu'île de la Vistule occupée par l'armée allemande. Il demeure rattaché à cette unité pendant toute la durée de la guerre.



Jean-Marie Kottmann dans la Wehrmacht

Profitant de la poussée américaine et de la présence de son unité affectée au transport de mines dans le secteur de Courcelles-Chaussy, il s'évade pour se réfugier à Boulay et s'y dissimuler dans l'attente de la libération.

Tous nos remerciements à Pauline, la petite-fille de JM Kottmann, qui nous a ouvert les archives familiales.

NB : A Coume aussi, nous souhaiterions remettre en lumière les années 1940/1945. Nous sommes preneurs de documents, archives, photos de famille ou du village, anecdotes et témoignages pour organiser une exposition publique avant l'été.

Merci d'avance pour votre contribution . Vous pouvez la déposer en mairie.

COM COM

COVOIT'ICI



à Metz

Plus de 4200 offres de trajets ont été enregistrées depuis la mise en service de la ligne de covoiturage entre la CCHPB et l'Eurométropole de METZ (870kg de CO2 économisés). Gratuit, sûr, sans réservation à partir d'une simple demande de trajet par SMS, par téléphone ou par l'application gratuite téléchargeable sur covoit'ici.fr, vous disposez, au besoin, d'un accompagnement personnalisé et gratuit au 01.79.73.89.73 ou par e-mail : support@covoitici.fr



à Boulay

Amélioration de l'habitat



Des dispositifs d'accompagnement sont possibles si vous envisagez de rénover votre habitat :

MaPrimRénov' pour l'amélioration énergétique des logements : Elle est calculée en fonction des revenus et de l'impact écologique des travaux.

Consultez le site officiel : www.maprimerenov.gouv.fr

ALEC (Agence Locale pour le Climat du Pays Messin) propose un accompagnement individualisé pour vos programmes de travaux. info@alec-paysmessin.fr

Le Programme Habiter Mieux, à destination des foyers modestes : le CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) vous aide à monter votre dossier pour bénéficier de subventions spécifiques. www.calm-logement.fr

Ces services reçoivent les demandeurs pendant leurs permanences à BOULAY et FALCK. Pour en savoir plus, contactez :

France Services Boulay au 03 87 55 62 95 / www.franceservicesboulay.fr



Déchetterie

Un nouvel équipement est en place à la déchetterie de Boulay qui permet de compacter le contenu des bennes. L'investissement est conséquent (87900€/ht) mais il permet de réduire considérablement le nombre de rotations de bennes (pour info, une économie annuelle de 30 000€ est escomptée sur le marché d'enlèvement des bennes). Cet équipement permet en outre de mieux gérer les afflux en week-end.

Tri sélectif des déchets

La fin de l'année 2022 est marquée par une amélioration sensible de la qualité du tri à l'échelle de notre territoire. Les nouvelles consignes de tri pour les sacs orange (tous les emballages légers) ont fait chuter le taux de refus de tri de 37 à 18.4%. Ce taux doit encore diminuer, chaque tonne de déchets refusée coûte 360 € à la collectivité.

Les bornes bleues mises en service à la mi-août affichent un taux de remplissage satisfaisant à COUME. Pour les trois premiers mois de fonctionnement, ce sont 2,3T de déchets fibreux qui ont été collectés soit environ 100kg/borne à chaque enlèvement. Ce chiffre peut encore être amélioré si on considère que les déchets papier représentent en moyenne 20 Kg par an et par habitant en France.

Une dernière étape interviendra au printemps 2023 avec la suppression des sacs orange et l'apport volontaire des déchets recyclables dans les futures bornes jaunes. Un dispositif certes plus contraignant pour les usagers mais indispensable pour améliorer les performances du tri et contenir les coûts notamment de transport.

Rappel des consignes de tri

Je dois mettre dans **MON SAC VERT : LES BIODECHETS**

Restes alimentaires et de préparation de repas, papiers souillés, assiettes en carton, petits déchets verts, litières d'animaux (sciures, paille et copeaux de bois uniquement).

Je dois mettre dans **MON SAC ORANGE : LES EMBALLAGES LEGRS**

Briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique (avec leurs bouchons), films et barquettes alimentaires, sacs et sachets plastiques, pot de beurre/ crème/ yaourt, emballages en acier, en aluminium ou en polystyrène.

Je dois mettre dans **LES BORNES BLEUES : LES PAPIERS ET CARTONNETTES**

Cartonnettes, journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique), catalogues, courriers, enveloppes, cahiers, livres et tous les journaux.

Je dois mettre dans **MON SAC BLEU : LES RESIDUELS**

Déchets minéraux (coquilles de crustacés et litières de chats), éponges, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de la poubelle de salle de bain, vaisselle cassée, pot en terre cuite.



Voiries communales:

L'entretien des voiries constitue un poste important dans les budgets communaux. La CCHPB a mis sur pied des regroupements de commandes pour les communes de son territoire. L'entreprise MALEZIEUX intervient deux fois par an pour le vidage et le curage des avaloirs. Une prestation balayage des trottoirs devrait être mise en place à partir de 2023.

Il est rappelé que le balayage des trottoirs est une obligation à la charge des riverains.



Une année à l'école



Joyeuse ambiance pour le retour des enfants au jardin.

Le projet jardin se poursuit avec Tonton Denis pour le bonheur des petits gourmands. Après avoir fait les récoltes avec leurs camarades de l'école primaire, tous ont pu déguster une délicieuse soupe préparée par ceux-ci avec les légumes du jardin.



Pour les enfants de la maternelle la rentrée est déjà loin et les bonnes habitudes de travail retrouvées. Cette année les marionnettes Gédéon et Ernestine se sont invités dans la classe pour aider les élèves à apprendre : jeux de doigts, chants et comptines.



Une belle rentrée ensoleillée pour les 29 élèves de l'école élémentaire accompagnés de leurs enseignantes, Mesdames Muller et Trap ainsi que Madame Papst, AESH.



St Nicolas est venu gâter les enfants.



Les élèves de CP/CE1/CE2 de Mme TRAP ont reçu la visite de Pascale Perrier, auteure présente au Salon du livre de Boulay.



Après plusieurs années d'absence, la fête scolaire a fait son retour. Le spectacle des enfants a été suivi par un repas convivial autour de pizzas.

Et au péri.

Tout au long de l'année, le périscolaire de Coume accueille les enfants de tous âges de la petite section au Cm2.

Des activités éducatives et distrayantes sont proposées. Si vous aventurez du côté de la salle des fêtes vous pourrez remarquer les décorations qui investissent l'espace au fil des saisons et voir les plus grands occupés à apprendre les lignes de leur dernière poésie ou faire des activités de motricité.



En 2022

675 enfants accueillis le matin

1602 repas ont été servis à la cantine

471 enfants accueillis le soir



La vie communale

Téléthon



Les actions organisées pour le Téléthon ont à nouveau rassemblé marcheurs et convives autour d'un barbecue au Chalet des chasseurs et au chalet des amis de Verrières pour la dégustation de crêpes, le tout dans la bonne humeur habituelle !

800 € de dons ont été reversés à l'AFM.

Déménagement de la Mairie



Le transfert provisoire de la Mairie vers le périscolaire, le temps des travaux de réfection et d'agrandissement de la Mairie, a nécessité quelques heures de travail de la part des conseillers municipaux afin d'assurer la continuité des services sans trop de perturbation pour le public.

Début d'année pluvieux

Des pluies diluviennes s'abattent sur le village dès les premiers jours de l'année transformant les chemins forestiers en torrent .



La vie communale

Les élections

Les élections présidentielles et un peu plus tard législatives ont permis à certains d'étreindre leur carte d'électeur ou à d'autres d'exercer leur devoir de citoyen le jour de leur anniversaire .



Les crécelles

Les jeunes mobilisés pour suppléer les cloches parties pour Rome, ont sollicité la générosité des habitants après avoir sillonné bruyamment les rues du village pendant trois jours.



Dernière tranche de remise en peinture des lampadaires rue de Guerting

Anniversaires de Mariage



Noces d'or et de palissandre

Thérèse et Firmin Dorre ont fêté cette année leurs 65 ans de mariage. Tandis que Monique et Armand Reslinger ont célébré leurs 50 ans de vie commune.

Nos plus sincères félicitations.



La vie communale

Du changement du côté des écoles



La rentrée scolaire 2022/2023 a été l'occasion de découvrir de nouveaux visages de la communauté éducative à la rentrée de septembre :

Mme Kellner qui a pris la direction de l'école maternelle.

Muriel Berviller recrutée pour encadrer et animer l'accueil périscolaire.

La Couarde, devoir de mémoire :



Le 3 juillet 1944, six résistants et un parachutiste anglais étaient exécutés en forêt de Verrières au lieu dit « la Couarde ». Une gerbe de fleurs a été déposée pour la mairie de Coume à l'occasion de la commémoration annuelle.

Les maires du canton réunis à Coume

La salle socio-culturelle a servi de cadre pour la réunion des maires du canton de Boulay-Creutzwald organisée par M.Patrick Weiten, président du Conseil départemental de la Moselle.



La fête du tracteur



Après deux années d'absence, la fête du Tracteur a fait son grand retour pour le plus grand plaisir des exposants et des visiteurs venus en nombre, et pour celui des associations et des bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette journée.

Les nouveaux Pacsés

M. le Maire a eu l'occasion de célébrer deux PACS au courant de l'année :



Laura et Alexis



Emilie et Gérald

La vie communale

Les tracteurs coumois à Mittersheim

Très sollicités, les collectionneurs de tracteur de Coume se sont rendus en convoi à Mittersheim le 14 août pour exposer leurs machines à l'occasion de la Fête du Tracteur célébrée le 15 août : environ huit heures de route aller/retour, un étonnant convoi « exceptionnel », une fabuleuse exposition de tracteurs et voitures anciennes et des souvenirs mémorables.



Le tour de Moselle passe par Coume



Le Tour de Moselle de Cyclisme est passé par Coume le 18 septembre aux environs de 13h00. Les spectateurs Coumois se sont déplacés en nombre aux abords des routes pour assister à leur passage et encourager les coureurs.

Le repas des anciens



Au mois d'octobre, le « repas des anciens » a rassemblé une centaine d'invités ainsi que l'équipe municipale mobilisée pour le bon déroulement de la journée. L'Ô à la Bouche a régalé les convives et Calypso 2 a assuré l'ambiance musicale.

La cabane des chasseurs en feu



Triste spectacle dans la nuit du 12 au 13 août ... La cabane des chasseurs est en feu. Lieu de rencontre des chasseurs et aussi de certains événements (Téléthon, repas champêtre pour Verrières, 14 juillet des retraités), ce sinistre a provoqué l'émoi des Coumois.

Coin infos

Brioche de l'amitié

La vente des brioches a permis de récolter la somme de 617 euros reversé en intégralité à l'APEI afin de venir en aide aux personnes handicapées et de leurs familles. Merci aux Coumois pour leur générosité et aux membres du conseil qui se sont chargés de la tournée dans les rues du village.



Dépôts sauvages



Révoltant ! la forêt de Coume transformée en décharge de pneus en 2022. La caméra installée en forêt a identifié les auteurs. L'enquête de Gendarmerie suit son cours.

Rappel



Un maître responsable ramasse !

Merci à tous

Calendrier de rattrapage des tournées de collecte des ordures ménagères 2023

Mercredi 12/04/2023	reportée au	Jeudi 13/04/2023
Mercredi 03/05/2023	reportée au	Jeudi 04/05/2023
Mercredi 10/05/2023	reportée au	Jeudi 11/05/2023
Mercredi 31/05/2023	reportée au	Jeudi 01/06/2023
Mercredi 16/08/2023	reportée au	Jeudi 17/08/2023
Mercredi 01/11/2023	reportée au	Jeudi 02/11/2023
Mercredi 27/12/2023	reportée au	Jeudi 28/12/2023

Cantine à 1€ : nouvelle grille tarifaire du périscolaire applicable depuis le 1^{er} octobre

Tranche	Quotient familial	Repas	Accueil matin	Accueil midi	Accueil soir	Journée
	Il est seulement pris en compte pour le prix du repas pas pour l'accueil		De 7h à 8h30	De 12h à 13h30	De 16h à 18h	
1	Inférieur ou égal à 1000€	1,00€	1,80€	1,80€	3,40€	8,00€
2	Supérieur à 1000€ et inférieur à 1300€	2,50€	1,80€	1,80€	3,40€	9,50€
3	Supérieur à 1300€	4,10€	1,80€	1,80€	3,40€	11,10€

Planning des manifestations 2023

Le 4 mars	Carnaval	Les 1 et 2 juillet	Fête du tracteur
Le 12 mars	Choucroute de l'église	Le 27 octobre	AG Arboriculteurs
Le 19 mars	Théâtre « Amicale des retraités »	Le 11 novembre	Kirb
Le 14 avril	AG des Amis de Verrières	Le 16 novembre	AG « Amicale des retraités »
Le 14 mai	Théâtre « Amicale des retraités »	Le 01 décembre	Téléthon
Le 28 mai	Marche gourmande	Le 2, 8 et 15 décembre	Apéro de Noël
Le 17 juin	AG du FC Coume	Le 16 décembre	Arbre de Noël du Foot

Etat civil

Au 1er décembre 2022, le nombre des habitants de la commune s'élève à 711, soit 348 hommes et 363 femmes. Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 152, et 165 personnes ont plus de 62 ans. La doyenne résidant à Coume : Mme Boulanger Joséphine née le 15 février 1930 à Coume. Le doyen : M. Douilly Clément né le 22 novembre 1922 à Coume.

Naissances

8 naissances enregistrées depuis le 01 Décembre 2021 :

Axelle Briquet est née le 09 décembre 2021 à Peltre
Ekhiel Fegger est né le 22 janvier 2022 à St Avold
Tom Schneider est né le 25 mars 2022 à St Avold
Vitoria Sousa est née le 24 avril 2022 à St Avold
Octave Becker est né le 09 mai 2022 à Peltre
Melya Stoklet est née le 08 juillet 2022 à Peltre
Alma Caylan est née le 18 septembre 2022 à St Avold
Eloan Georges est né le 27 octobre 2022 à Peltre

Mariages et PACS

Emilie Réveillé et Gérald Petruzzi se sont pacsés le 03 septembre 2022.

Laura Muller et Alexis Schutz se sont pacsés le 10 septembre 2022.

Laura Thil et Kévin Dzydz se sont mariés le 25 septembre 2022.

Décès

Mme. Marie Thérèse Gresset est décédée le 13 décembre 2021 à Coume à l'âge de 93 ans.

Mme. Denise Albert est décédée le 22 décembre 2021 à Coume à l'âge de 91 ans.

Mme. Hélène Schabo est décédée le 04 janvier 2022 à Coume à l'âge de 92 ans.

M. Daniel Hans est décédé le 10 avril 2022 à St Avold à l'âge de 72 ans.

Mme. Marie Louise Kremer est décédée le 17 juin 2022 à St Avold à l'âge de 92 ans.

M. Marcel Jager est décédé le 15 août 2022 à Coume à l'âge de 89 ans.

Mme. Solange Kremer est décédée le 29 août 2022 à Boulay à l'âge de 83 ans.

Mme. Geneviève Engler est décédée le 22 novembre 2022 à Coume à l'âge de 83 ans.

Mme. Jeanne Gresset est décédée le 27 novembre 2022 à Creutzwald à l'âge de 93 ans.

Se sont inscrits en mairie cette année

Famille Boivin Florian au 5, rue basse.

Famille Chevillot Marc au 69, rue principale.

Famille Gauche Daniel au 15, rue principale.

Famille Gébus Stéphane au 11, rue de Verrières.

Famille Greiner Robert au 21, rue principale.

Famille Jollivalt Pierre au 17, rue de Verrières.

M. Mougéot Adrien au 27, rue de la forêt.

Mme Ocepek Elisabeth au 17, rue de Verrières.

Famille Schanne Thierry au 17, rue de Verrières.

Famille Schott Alexandre au 54, rue principale.

M. Schutz Philippe au 13, rue de la forêt.

Famille Trunck Amaury au 16, rue de la forêt.

Famille Vallin Fabien au 58, rue principale.

Mme Elisa Lesniak au 5 bis, rue basse.

Famille Jonathan Melchior au 10, rue de Guerting.

Les Associations

FC COUME : RETOUR AU FOOT D'ABORD !

Après la trêve forcée des années Covid, le football a repris ses droits au FC Coume et anime de nouveau la vie de la cité au rythme de ses rencontres. Le club est engagé dans les championnats à tous les niveaux, les séniors comptant



deux équipes qui évoluent en première division du district Mosellan pour l'équipe fanion et en troisième division pour les doublures de l'équipe réserve. La nouveauté se situe au niveau des jeunes puisque le club a engagé six équipes de jeunes U7, U9, U11, U13, U15 et depuis cette saison une équipe U18 qui est en tête de son classement ; ce qui est en soit un bel exploit pour le club d'un village de moins de 700 habitants. Le FC Coume n'arrête pas de grandir, il compte près

de 150 licenciés, joueurs et encadrants. Un tel développement ne peut se faire qu'avec ses bénévoles dévoués prêt à encadrer toutes ces équipes de jeunes. C'est pour cela qu'un de ses membres les plus actifs, ancien président et depuis 3 ans délégué aux manifestations que Gresset Guy a été décoré de la médaille d'argent de la ligue Grand'Est de football. Le club et ses dirigeants ne sont



pas en reste pour prendre toute leur place du côté des animations de la localité dans le cadre des activités extra-sportives en participant à la traditionnelle fête du tracteur, la soirée moules-frites, carnaval, la fête patronale, Téléthon sans oublier la venue des amis de Verrières et une nouveauté depuis quelques saisons avec la marche gourmande qui attire de plus en plus de monde.



Les Associations

Les Arboriculteurs

Avant tout nous tenons à rendre hommage à François, il a été depuis le début de cette aventure, un pilier de l'association.



Un grand merci à tous les membres du comité et aux nouveaux venus qui ont activement contribué au bon déroulement de la saison passée. Lors de l'assemblée générale le 28/10 nous avons eu le plaisir de remettre à Jean Marc Fuchs et à Yvon Cadra les médailles « pommes d'argent ». Du fait du déménagement de Marc Joder, le brassage de la bière n'est, pour le moment, pas reconduit. Nous vous informerons des changements.

Suite aux nombreuses demandes, un cours de taille sera envisagé et le comité cherche des options. Une information sera faite aux

membres. A l'instar de 2021 l'année écoulée a été très pauvre en terme d'affluence. Ceci du fait des récoltes médiocres suite aux conditions climatiques. Quelques alambics sont néanmoins réalisés comme ici le 15 octobre par cette joyeuse équipe. Les permanences n'étant plus possibles tous les samedis, un numéro de téléphone sera affiché à la distillerie. Le répondeur de ce numéro donnera les dates de permanence.



L'amicale des retraités : Venez vous changer les idées !

L'Amicale des Retraités de Coume vient de traverser une période difficile entre les deux années de pandémie et la perte de son président fondateur François Schmitt . Un nouveau président, Gérard Muller et un nouveau trésorier, Gérard Lallemand ont relancé l'association, bien entourés par un comité qui a trouvé un second souffle. Leur dévouement a permis de lancer de nouveaux projets qui attirent du monde au-delà de Coume.

L'association a participé, au Téléthon en assurant la partie restauration au chalet des chasseurs. Le programme annuel des activités a été dense : une journée galette des rois, du théâtre en plat et enfin le repas traditionnel de l'amicale qui a réuni plus de 90 personnes. Les manifestations se sont poursuivies au printemps et en été avec deux après-midi réservées à la dégustation de crêpes, les enfants du périscolaire sont venus également se régaler. Un jambon à la broche a été mangé le 14 juillet puis un second en août. L'amicale a proposé à ses membres

trois sorties, une croisière sur la Moselle, un repas-spectacle à Kirviller et un marché de Noël à Colmar. Comme le théâtre est très apprécié, une autre troupe s'est produite devant une salle comble. L'amicale des retraités a également pris sa part lors du séjour de nos amis de Verrières en mai. Les membres du comité ont montré leur savoir-faire en s'occupant du barbecue qui a rencontré un beau succès. L'assemblée générale a clôturé la saison le jour du beaujolais nouveau. Le programme prévisionnel pour l'année prochaine comporte une croisière de cinq jours sur le Rhin, trois séances théâtrales. D'autres surprises sont encore à venir. Il est important de retrouver de la joie et de l'enthousiasme pour faire fi à la morosité ambiante.



Les Associations

Les Amis de Verrières

Après une longue période d'inactivité due à la crise sanitaire, l'association Les Amis de Verrières a connu une activité importante lors de l'année écoulée.

Après l'organisation des « apéro de Noël » autour du chalet en décembre 2021, l'association a rempli son rôle dans l'organisation et l'animation du séjour à Coume de nos amis de Verrières en mai dernier. Fort d'un groupe de 38 personnes dont plusieurs nouveaux couples, nos amis ont été accueillis à la salle des fêtes pour un apéritif, suivi d'un repas en famille. Les plus intrépides ont largement animé la soirée dans les rues du village.

Le lendemain a été consacré à une visite dans les environs de Metz, visite et dégustation à la cave du Château de Vaux, repas dans une ferme-auberge et découverte du musée de la guerre de Gravelotte. La journée s'est terminée autour de la traditionnelle choucroute. Le samedi, barbecue, piscine et sieste étaient au menu de l'après midi. Une soirée festive à la salle a clôturé leur séjour. Après un échange de cadeaux, le rendez-vous a été pris en 2024 pour une nouvelle rencontre à Verrières.



Les amis de Coume

Après ce moment fort, l'association a poursuivi ses activités en participant à la fête du tracteur en juillet et à la fête patronale en novembre. Plusieurs soirées « apéro de Noël » sont prévues en décembre dans le but de renforcer le lien social entre les habitants autour d'un verre de vin chaud.

L'amicale des Sapeurs Pompiers

Cette année, le sapeur Edouard Kremer a reçu la médaille du mérite départemental échelon bronze pour son action dans l'amicale. Pierre Jolival (Bouzonville) et Elisabeth Ocepek (Boulay) ont rejoint les rangs des Sapeurs de Coume. Dans le cadre de l'engagement des pompiers de la Moselle dans la phase Covid, le corps de Coume a été récompensé par une remise de fourragère le 29 octobre à Momerstroff.

Du fait de la restructuration de la mairie l'activité à était réduite et l'ensemble du personnel attend avec impatience la fin des travaux pour regagner son local et pouvoir l'aménager.

Le chef de corps des SP de Coume tient à remercier les Coumois pour leur générosité lors de la distribution des calendriers.



Remise de fourragère



Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Mardi soir : de 16h30 à 19h00

Samedi matin : de 9h00 à 11h30

Tél Fax : **03 87 35 92 67**

Adresse Internet : mairie.coume@wanadoo.fr

Site internet : mairie-coume.fr

Décharge

Uniquement pour les gravats (terre et pierres). Les utilisateurs doivent niveler après usage.

Responsable :

M Raymond Dechoux : Tél : **03 87 35 94 24**

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Tél : **03 87 79 52 90**

Adresse Internet :

contact@cchpb.net

Site internet : <https://www.paysboulageois.fr>

Les délégués des parents d'élèves

Maternelle : Mme Dzydz Laura

M. Humbert Mathieu

Primaire : Mme Schertz Candy

M. Briquet Frédéric

Mme. Muller Lindsay

Mme. Gaillot Isabelle

Ecoles

Maternelle : Tél : **03 87 35 97 15**

Adresse Internet :

ce.0571612@ac-nancy-metz.fr

Primaire : Tél : **03 87 35 90 96**

Adresse Internet :

ce.0570706@ac-nancy-metz.fr

Cimetière

Pour la mise à disposition de la chapelle mortuaire et les questions se rapportant au cimetière

Responsable :

M Denis Kremer : Tél : **03 87 35 96 30**

Maison France services

Tél : **03 87 55 62 95**

mail : contact@franceservicesboulay.fr

Adresse internet du Péricolaire

periscolaire2014coume@gmail.com

Tél : **03.87.75.68.60**

Réservation des repas livrés à domicile

Tél : **03.87.75.68.60**

**Le Maire et le conseil municipal vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2023.**

Coume - Verrières

1939 : accueil des exilés coumois

1969 : les retrouvailles

1970 : le jumelage

2022 : un 20^{ème}
échange pour sceller
50 ans d'amitié

